

MAUVEZIN



Le Mot du Maire

Mes chers concitoyens

Notre devise est plus que jamais de continuer à vous servir et à investir pour Mauvezin.

Depuis notre arrivée, nous avons gardé le même taux d'imposition, stabilisé l'endettement par habitant, encadré les dépenses de fonctionnement de façon à offrir les aides équivalentes aux associations.

Malgré l'érosion des recettes de fonctionnement, les dépenses maîtrisées devraient permettre une stabilisation du niveau d'épargne de la commune.

Ce sont les grandes lignes qui se dessinent afin de construire le budget 2017 bien que le contexte national de diminution des ressources allouées aux collectivités locales, de 25000€ à 30000€ par an, la ponction pour le redressement des comptes publics, nous pénalise considérablement.

1.8 million d'euros, c'est le budget d'investissement d'une année 2016 riche en projets, aujourd'hui aboutis, et qui ont bénéficié d'importantes subventions : une entrée de ville sécurisée, embellie, une restructuration de la rue Gambetta, l'aménagement du parking Guizzo près de l'hôpital, la refonte totale de la maison des associations et de la médiathèque, l'éclairage de la halle, la couverture du troisième court de tennis, le chauffage de l'eau et la rénovation des bâtiments de la piscine etc...

Nous voilà à mi mandat. Une grande partie des projets annoncés sur notre profession de foi de mars 2014 est réalisée. Au programme 2017 d'importants travaux de mise en accessibilité et de mise en valeur du patrimoine sont prévus : consolidation, embellissement et accessibilité de l'Hôtel de ville, du cinéma, du local du club "Génération mouvement". (détails commission travaux par Daniel Cabassy)

Sont à l'étude l'extension de l'éclairage public avenue Roger Couderc et le remplacement des lampadaires et projecteurs Promenade du Château.

Mais aussi, c'est grâce à vous que Mauvezin bouge et se développe.

-Route d'Auch en zone artisanale avec l'installation programmée d'un atelier de motoculture, l'implantation d'un magnifique magasin SUPER U, d'une clinique vétérinaire, le déménagement du garage RENAULT Fabian et du contrôle technique AUTOVISION et sous la halle avec le rachat du café. La restructuration de plusieurs immeubles et magasins dans le centre bourg favorisent le développement de l'activité économique, en assurent l'attractivité et le dynamisme.

Malgré la conjoncture défavorable, l'optimisme est de rigueur grâce à une équipe municipale soudée et un personnel impliqué et motivé. Nous espérons offrir aux Mauvezinois le maximum de services conformes à leurs attentes et faire de Mauvezin une cité accueillante afin de poursuivre et consolider ce regain de la vie économique.

Je souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année pleine de prospérité, de santé et de joie.

Gérard Marcet

Depuis le mois de juin de nouveaux travaux ont été réalisés. Ceux-ci, beaucoup moins importants que la traverse du village en termes de volume et de coût, étaient tout de même bien nécessaires. Le parking de l'hôpital a été ouvert en septembre et il ne reste que quelques plantations à faire ainsi que la reprise du mur en pierres. Le confortement d'un mur des terrasses du château a été réalisé par la régie rurale. Nous avons chargé une entreprise de démolir la maison et de débroussailler le terrain en vue de la création d'un parking à proximité de la maison de santé pluridisciplinaire.

❖ Les travaux de modification de l'éclairage de la halle sont en cours et devraient être terminés avant Noël. Cette installation a fait l'objet d'une étude par un bureau spécialisé en éclairage de manière à mettre en valeur la charpente et les piliers.

12 projecteurs de 150 W éclaireront la halle, 24 spots les piliers, 1 250 leds valoriseront la charpente ce qui représentera une économie d'énergie de 40 % par rapport à l'éclairage actuel.



Les illuminations de Noël en attendant l'éclairage de mise en valeur de la halle.

La commission travaille déjà sur les éventuels projets à programmer en 2017.

Elle fera des propositions au Conseil Municipal qui devra faire des choix car certains travaux devront être reportés en fonction de nos capacités financières.

Un chantier d'importance est tout de même acté suite à notre engagement auprès de la Préfecture. Il s'agit de la mise aux normes de l'ensemble du bâtiment de la mairie. Les travaux d'accessibilité des diverses salles nécessitent la construction d'un escalier extérieur ainsi que la mise en place d'un ascenseur. Le renforcement du plancher de la salle du conseil municipal est également prévu. Le fonctionnement des services et l'accueil du public pendant les travaux est en cours de réflexion.

Les autres projets en cours d'étude sont les suivants :

- Accessibilité, reprise de la façade du cinéma,
- Accessibilité, reprise de la façade du complexe sportif,
- Aménagement et création d'une terrasse à la salle du club « Génération Mouvement »,
- Construction du parking de la maison de santé pluridisciplinaire,
- Reprise et prolongement du cheminement piétonnier route d'Auch jusqu'au stade,
- Construction de places de parking pour les personnes à mobilité réduite aux cimetières de Lamothe, d'Engalin et du Grazan,
- Programme pluriannuel de réfection de rues, trottoirs, espaces publics,
- Aménagement de la rue et des parkings devant les commerces coté Nord de la halle,
- Aménagement des trottoirs et des places de parking rue de la république.

Nous ne manquons pas de projets, il y a tant de choses à faire. Le conseil municipal grâce aux propositions de la commission Travaux et Finances souhaite continuer à œuvrer pour l'embellissement de notre beau village et assurer petit à petit la préservation de son patrimoine.

❖ Quelques petits travaux restent à entreprendre par les services techniques comme :

- la pose de signalisation,
- la reprise du réseau pluvial devant le collège,
- la modification de trottoirs,
- la matérialisation d'emplacements de conteneurs,
- le marquage au sol de places au parking des écoles,
- l'entretien de la voirie et des espaces verts,
- La continuité de l'ensemble des missions régaliennes du service,

Tous les travaux sont priorités et programmés sur un planning mensuel et ajustés de manière hebdomadaire.



Des subventions à la hauteur de toutes espérances :

TRAVAUX	MONTANT OPERATION HT	MONTANT SUBVENTION	
		ORGANISME	MONTANT
TRAVERSEE	478 063.67 €	DETR	117 000 €
		CONSEIL GENERAL	130 258 €
		AMENDES DE POLICE	26 375 €
		GERS NUMERIQUE	72 798 €
		CHARGES CCBL	6 546 €
		CHARGES SIAEP	5 970 €
		Total :	358 947 €
MEDIATHEQUE (travaux)	336 953.24 €	DRAC :	163 244.25 €
		Région :	45 443.00 €
		Europe (en attente) :	57 103.82 €
		Total :	265 791.07 €
MEDIATHEQUE (mobilier)	26 031.68 €	Région :	10 412.67 €
		Département :	8 000 €
		Total :	18 412.67 €
MEDIATHEQUE (informatique)	8 047.40 €	Région :	4 023.70
		Département :	2 011.85 €
		Total :	6 035.55 €
COUVERTURE DU COURT DE TENNIS	182 512.50 €	F.F.T. :	12 000 €
		Total :	12 000 €
PARKING HOPITAL	92 867.67 €	DETR :	27 461.65 €
		Total :	27 461.65 €
PISCINE MUNICIPALE	128 294.87 €	DETR :	56 624.85 €
		Total :	56 624.85 €
ECLAIRAGE DE LA HALLE	54 942 €	Syndicat d'Energies :	16 482.60 €
		Ministère de l'Ecologie :	10 000 €
		Réserve parlementaire :	7 000 €
		Total :	33 482.60 €

Patrimoine communal :

Achats :

- Terrain MASSOL, route de Montauban, pour un montant de 17 000€ d'une superficie de 3 581 m² (le terrain ayant été grevé sur le plan local d'urbanisme)
- Maison RICHER, rue des Justices, pour un montant de 99 000 € d'une superficie de 719 m² en vue d'y créer un parking pour le Collège
- Terrain VILLEMUR, à Lamothe, d'un montant de 300€ pour une superficie de 181 m² afin d'aménager des places de stationnement pour le cimetière de Lamothe
- Terrain FITO, rue des Jardins, d'un montant de 80 000€ pour une superficie de 1 376 m² afin d'y aménager l'extension du parking de la Maison de Santé Pluridisciplinaire
- Terrain GUIZZO, avenue Roger Couderc, d'un montant de 5 000€ pour une superficie de 4 189 m² afin d'y aménager l'extension du parking de l'Hôpital
- Terrain PETIT, route de Gimont, d'un montant de 3 835 € pour une superficie de 767 m² en vue d'y construire un nouveau centre de secours

Ventes :

- Terrain situé à Lamothe d'un montant de 3 786€ pour une superficie de 467 m²
- Terrain du CCAS situé rue de la Liberté d'un montant de 1 450€ pour une superficie de 42.07 m².



Economie

ACAPL'A (Artisans, Commerçants, Agriculteurs, Professions Libérales Associés) forte de ses 35 adhérents dès la première année, a déjà monté plusieurs actions commerciales (Noël, Fête des mères, etc...). La volonté de cette association de commerçants et la forte évolution démographique (25% d'augmentation en 10 ans) aidera également à vitaliser le commerce local de proximité.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a pensé aux PME en permettant de réserver des terrains en vue de créations de zones industrielles nouvelles. L'installation de petites entreprises, créatrices d'emplois, aura plusieurs effets bénéfiques : relance du commerce, de l'habitat, des locations, etc...

Urbanisme

En raison des lois ALUR et Grenelle II, le Plan Local d'Urbanisme doit être révisé. Il devra préserver et développer la structure de commerces, de services marchands et non marchands, assurer le développement économique, préserver et mettre en valeur les qualités de la vieille ville : architecture, structure urbaine, perspectives et silhouettes. Les projets actuels prévoient une grosse amélioration du stationnement et de sécurisation des déplacements piétons. Une attention particulière sera portée sur les espaces naturels, les zones humides et les corridors écologiques.

La révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été confiée à l'atelier Sol et Cités.

Phase 1 : PLU arrêté.

a)- diagnostic en cours et terminé mi-janvier.

b)- étude du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Durée de 12 mois après le diagnostic réalisé.

Phase 2 : lancement de l'enquête publique et rapport du commissaire aux comptes. Durée : 3 mois.

Phase 3 : dernières réunions du groupe de travail. Le PLU sera approuvé par une délibération du conseil municipal. Durée : 2 mois.

Depuis le 1^{er} juin 2016 ont été déposés : 13 permis de construire, 7 déclarations préalables, 45 certificats d'urbanisme, 2 autorisations préalables (enseignes) et 3 autorisations de Travaux (ERP).

Marchés

Lundi matin : marché de plein vent où se retrouve toute la population mauvezinoise et celle des environs.

Des produits divers et variés sont proposés tels que fruits et légumes, vêtements, plats cuisinés exotiques ou typiquement locaux.

Très animé toute l'année, il l'est particulièrement durant la saison estivale.

Samedi matin : sous la halle du XIV^{ème} siècle, un petit marché de producteurs permet à ceux qui n'ont pas le plaisir de venir le lundi de profiter des produits frais.

Cimetière



Le groupe ELABOR devrait nous remettre très prochainement le résultat de leur étude ainsi que les plans et la mise en conformité des cimetières. Ensuite, le personnel administratif sera formé au logiciel qui permettra une gestion bien plus rapide et efficace. L'emplacement, la dénomination et la disposition des concessions sur la partie libre restante ont été soumises et approuvées par le dernier conseil municipal.



CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le bureau est transféré provisoirement dans le local de la mairie situé dans la cour intérieure.

Les jours et heures d'ouverture sont inchangés, à savoir le lundi de 14 h à 17 h 30,

le mardi de 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30*

le jeudi de 8 h à 11 h 30

le vendredi de 8 h 30 à 12 h*

*sauf permanence à l'épicerie sociale

L'épicerie sociale « Le Bon Plan »

Ouverte depuis le 15 janvier 2016, elle a accueilli 46 foyers soit 90 personnes et distribué 7 622 kg de produits alimentaires, et 457 kg de produits d'hygiène et d'entretien.

Aujourd'hui, l'épicerie aide 28 foyers soit 70 bénéficiaires.



Pôle social à MAUVEZIN

Le conseil départemental a redéfini les secteurs de ses services sociaux.

Mauvezin et son canton dépendaient de l'Union Territoriale d'Action Sociale de l'Isle Jourdain.

Depuis le 1^{er} novembre 2016, notre commune est rattachée à Fleurance où a été créée une Maison des Solidarités.

Devant les besoins accrus de la population, le Conseil départemental met en place un **Pôle Social** à MAUVEZIN. Il sera situé au rez-de-chaussée de la MSP (Maison de Santé pluridisciplinaire) et au 1^{er} étage (anciens bureaux MSA et CCAS). Un secrétariat permanent sera créé à cette occasion.

Laetitia MAGGI, assistante sociale remplace Sophie ROSSEL ; elle sera entourée d'une équipe de travailleurs sociaux capables de répondre aux demandes et de résoudre les situations délicates rencontrées par les mauveziens.

Contact : 05.62.06.86.84

La collecte de la Banque Alimentaire

Orchestrée par la Croix-Rouge et rendue possible par l'implication de nombreux bénévoles et de certains élèves du lycée Joseph Saverne de l'Isle Jourdain (en CAP Sanitaire et Social) a permis de récupérer 1 100 kg de produits alimentaires, hygiène et entretien.

Un grand merci à tous les donateurs pour leur solidarité.

Maryse LAVIGNE, Adjoint au Maire,
Vice-Présidente du CCAS



Commission CULTURE

Animations

Forte des huit animations culturelles « théâtre, cabaret, concerts » et festives, la commission culture vous invite à commencer 2017 en musique. L'Harmonie Fleurantine vous propose son traditionnel concert du nouvel an, dimanche 8 janvier à 15 heures, salle de spectacle du foyer rural. Pour les fêtes de Pâques, outre les animations habituelles, nous accueillerons en l'église Saint Michel le dimanche après midi, "Gospel Walk", et nouveauté, le lundi après midi "le chœur de Toulouse Garonne".

Concours de décorations de Noël

Il est renouvelé comme les années précédentes, doté des mêmes prix, ouvert aux commerçants et aux particuliers. Les feuilles d'inscription sont à retirer à l'OT ou à la mairie. Les récompenses seront remises lors des vœux de la municipalité le 7 janvier.

Cinéma

En hiver, les séances sont les lundis et jeudis à 20h30, le dimanche à 16h, le mercredi à 16h30 pour les écrans enchantés. L'accessibilité et l'embellissement de la façade du cinéma sont prévus en 2017.

Médiathèque

Après un an de travaux, la médiathèque a ouvert les portes de ses nouveaux locaux entièrement repensés et agrandis, un espace mis aux normes, lumineux, accueillant, restructuré et rénové, meublé à neuf, équipé en informatique (8 postes dédiés au public), sécurisé (alarme), modernisé, tout en respectant le cachet et l'authenticité du bâtiment.

La réception des travaux a eu lieu le mercredi 30 novembre et le déménagement des 5000 ouvrages jusqu'alors disponibles dans le local loué par la mairie, le 13 décembre.

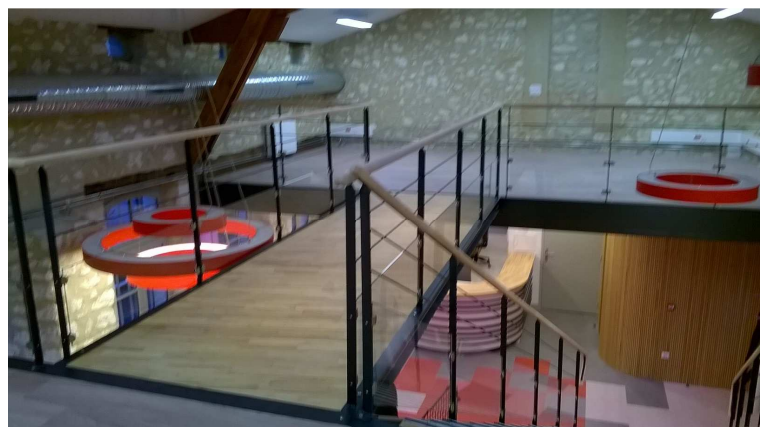
L'étage dédié aux associations n'a pas été oublié, peintures, agrandissement des salles, rénovation du plancher, changement des fenêtres, radiateurs, éclairage, sanitaires, etc...



Nous vous rappelons que vous avez accès au prêt de livres, DVD, CD et désormais internet pour la modique somme de 7 € par an.

Rejoignez les 650 abonnés et les 18 bénévoles qui animent ce lieu.

Lecteurs ou non lecteurs, nous vous invitons à découvrir la médiathèque. Pour ce faire, une **journée Portes ouvertes** est prévue le Mardi 27 décembre de 9 h 30 à 12 h 30 et de 16 h à 19 heures.



Animations à MAUVEZIN

IANVIER

- Dimanche 8 : Concert du Nouvel An
Dimanche 22 : Challenge de la Lomagne
Samedi 28 : Loto de l'APE

FEVRIER

- Dimanche 19 : Concert « Chansons d'Autrefois »
Mercredi 22 : Loto du Club Génération Mouvement
Samedi 25 : Bal Masqué

MARS

- Dimanche 5 : Repas solidaire
Mercredi 15 : Loto du Club Génération Mouvement
Vendredi 17 : Carnaval de l'Ecole
Lundi 20 : Collecte de sang

AVRIL

- Mercredi 12 : Loto du Club Génération Mouvement
Samedi 15, Dimanche 16 et Lundi 17 : FESTI-FOIRE DE PÂQUES
Dimanche après-midi : Gospel Walk
Lundi après-midi : Chœur de Toulouse Garonne

MAI

- Lundi 1^{er} : Randonnée gastronomique
Dimanche 14 : La Hesta des Arts
Dimanche 21 : Trail de l'APE

JUIN

- Dimanche 11 : Fête du Cheval
Vendredi 23 : Fête de l'Ecole Primaire

Pour plus de renseignements sur les festivités, vous trouverez des programmes détaillés à la mairie et à l'office de tourisme

Activités hebdomadaires

Lundi, Jeudi à 20 h 30, Mercredi 16 h 30, Dimanche : 16 h : Cinéma
Lundi et Samedi : 9 h 30 à 12 h 30 ; Mercredi : 15 h à 18 h ; Vendredi 16 h à 19 h : Ouverture de la Bibliothèque
Tous les Lundis de 11 h à 12 h : Ouverture du Musée d'Archéologie et d'Histoire – 10-12 rue du Dr Fauqué



Un agent municipal assermenté (ASVP) :

Un agent de surveillance de la voie publique a été nommé et assermenté pour assurer le respect des règles de stationnement sur la Commune.

Ses missions consistent, entre autres, à :

↳ constater les infractions concernant l'arrêt ou le stationnement interdit, gênant ou abusif des véhicules. Une zone bleue a été instaurée dans la rue Gambetta aux abords des commerces afin de limiter la durée du stationnement et permettre ainsi une rotation plus régulière pour la clientèle : il sera limité à 1 heure 30 et réglementé grâce à l'apposition d'un disque bleu.

↳ constater les contraventions relatives au défaut d'apposition du certificat d'assurance sur le véhicule.

↳ constater les contraventions aux dispositions des règlements sanitaires relatives à la propreté des voies et espaces publics.

↳ après désignation par le Maire, constater et verbaliser les infractions aux règles relatives à la lutte contre les bruits de voisinage.

L'agent de surveillance, équipé d'une tenue vestimentaire adaptée, aura pour mission de dresser les procès-verbaux à l'encontre des contrevenants grâce à un dispositif de procès-verbal électronique en lien avec le Centre National de Traitement.

Après une période de prévention depuis septembre 2016, la répression sera de mise dans les prochaines semaines. Gare aux contrevenants, il en va de la sécurité et du respect de tous.

Les pigeons :

Nous arrivons au terme de notre contrat annuel avec l'entreprise spécialisée dans le prélèvement de pigeons qui s'élève à 1900 pigeons spécimens. Le constat est clair, moins de pigeons visibles sur la Commune, mais la forte reproduction de l'espèce ne permet pas de les éradiquer et les habitants sont toujours victimes de dégâts. Il est donc envisagé de poursuivre l'opération pour l'année prochaine, une négociation contractuelle est à l'étude.

La Mairie se déplace :

Suite aux travaux de consolidation et de mise en accessibilité des locaux de la Mairie, les services administratifs ainsi que les salles de réunions vont déménager courant 1^{er} trimestre 2017 pour une année. Diverses possibilités sont étudiées en privilégiant un lieu situé sur la Place de la Libération.

Les élections 2017 :

Deux élections se dérouleront en 2017 :

- Les élections présidentielles : les dimanches 23 avril 2017 et 07 mai 2017
- Les élections législatives : les dimanches 11 et 18 juin 2017

Le lieu de vote demeure au FOYER RURAL situé Promenade du Plan (bureaux 1 et 2).

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre 2016.**



RAPPEL : Il est interdit de laisser divaguer les chiens. De même, les propriétaires doivent tenir leur chien en laisse lors des promenades, à plus forte raison si celui-ci se montre agressif. Plusieurs plaintes ont été déposées à la mairie. Faudra-t-il en arriver à verbaliser !...



➤ Dans un souci de protection de l'environnement le SICTOM de Mauvezin étudie la possibilité d'enterrer les conteneurs.

La mairie de Mauvezin, fortement intéressée par ce projet, demande l'enfouissement des conteneurs situés près de la MSP (maison de santé pluridisciplinaire) et ceux de la place du Foirail dans un premier temps.

En effet, sensible à l'esthétique urbain et à l'embellissement de la ville, cette proposition satisfait pleinement la municipalité.

➤ Un autre aspect de la vie mauvezinoise est mis à l'épreuve.

Suite aux plaintes répétées de la population sur certains secteurs du village concernant la couleur rougeâtre de l'eau, la mairie s'est adressée au président du syndicat de l'eau (SIAEP). Celui-ci annonce par courrier, ne pas pouvoir faire face au renouvellement du réseau d'eau potable, puisqu'il est obligé par la Préfecture, de mettre la station de pompage aux normes immobilisant ainsi d'énormes moyens financiers. La mairie demande de déroger à cette obligation et de procéder au remplacement des conduites en fonte, responsables de cette situation.

L'eau, bien précieux, bien de tous doit être dans nos campagnes de qualité irréprochable.



➤ Nouvelle convention signée avec VVF

Arrivée à terme, la convention pour l'exploitation des gîtes communaux confiés à VVF a été renouvelée pour une durée de 10 ans. Intégrés dans le village, spécificité mauvezinoise, 54 gîtes ont été mis à disposition de VVF.

Ce partenariat bénéficie à tous et le conseil municipal se réjouit de l'accord réalisé.

➤ Vols et dégradations dans les espaces publics, fléaux des temps modernes...

La gendarmerie a alerté les maires de la CCBL et donné quelques consignes face aux « prédateurs » des biens privés et publics. En effet, l'addition des dégradations (panneaux de signalisations dégradés, portes enfoncées) et vols sur notre commune coûte cher.

Désireuse de gérer l'argent public dans l'intérêt de tous, la mairie de Mauvezin a décidé de munir les lieux à protéger, de caméras de surveillance et d'alarmes.

Qu'on se le dise !.....

➤ Mauvezin adhère à l'ADIL

Avec son adhésion à l'ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement), Mauvezin offre à ses administrés un service juridique gratuit, objectif et neutre, les informe sur leurs droits et obligations, sur les différentes solutions en matière de logement.

L'ADIL est en mesure d'expliquer aux particuliers leurs droits et leurs devoirs et de les orienter dans leurs démarches.

Les juristes de l'ADIL 32 ont pour mission d'offrir à la population une information **personnalisée et gratuite**, un conseil neutre, objectif et complet sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement. Il s'agit d'informations dont ont besoin les usagers dans le domaine du logement : modalités d'accès à la propriété, conditions d'accès au logement, droits et devoirs réciproques du locataire et propriétaire, amélioration de l'habitat.

L'ADIL créée à l'initiative du Conseil Départemental du Gers assure une mission de service public en matière d'habitat.



Contact : 05.81.32.35.05



On en a parlé...

Parking citoyen

Mauvezin a besoin de parkings, c'est une évidence ! De nombreux automobilistes se plaignent de ne pas trouver de places de stationnement surtout lors de manifestations et se garent parfois en gênant la circulation et bravant la sécurité.

Aux abords de l'hôpital, la municipalité a créé un parking pour désengorger les rues adjacentes dont le stationnement s'avère dangereux par manque de visibilité.

45 places dont 7 pour les Personnes à Mobilité Réduite sont destinées au personnel et aux visiteurs de l'hôpital et à ceux du cimetière.



Un éclairage (avec détecteur de mouvement) sécurise ces lieux sans trop de dépense énergétique, et les services de la mairie fleuriront les plates-bandes offrant ainsi un espace rassurant et agréable.

Pour réduire les cambriolages

Une réunion sous l'égide de la gendarmerie concernant la sécurité s'est tenue dernièrement à Mauvezin.

Y étaient conviés les maires et autres élus.

Des rappels sur les mesures de protection élémentaire ont été faits. A été aussi évoquée l'opération :

« Tranquillité vacances »

qui demande aux personnes de signaler à leur brigade de gendarmerie locale leur absence. Celle-ci pourra ainsi réaliser des passages réguliers au domicile.

Le département du Gers est confronté à une délinquance essentiellement exogène, notamment pour les cambriolages.

C'est également le département où aucun système de vidéo protection n'est mis en œuvre. La gendarmerie préconise de mettre en place des dispositifs de sécurité avec des alarmes et des caméras de surveillance placées en des points de passage obligé pour permettre de récupérer des images et d'obtenir des éléments utiles à l'enquête.



Photo J.B.-DDM

Incivilités routières

Il est inadmissible que certains CHAUFFARDS se permettent de prendre les sens interdits.

Ce non respect peut entraîner la perte de 4 points et 130 € d'amende. De plus ce délinquant met en danger la vie d'autrui et la sienne.

Respectez le code de la route tout simplement.

Bienvenue à ...

Lizza PENCHE, dentiste, qui succède à Jules BAILLON, 13 rue de la république

Alain et Xavier SANGALLI, Atelier de motoculture, route d'Auch



2016 a vu se concrétiser les investissements sportifs en particulier au stade et au tennis.

Toutes ces réalisations et l'implication de nombreux bénévoles dynamisent les associations sportives mauvezinoises.

En projet 2017 :

- La salle polyvalente fera l'objet de la rénovation de la façade et d'un aménagement intérieur.

Bernard FAURÉ, Conseiller Municipal Délégué



Mauvezin, c'est aussi...

Rentrée des classes 2017-2018 à l'École Maternelle

Vous avez des enfants nés en 2014,
merci de bien vouloir les inscrire,
dès à présent, à l'école maternelle.

Tel : 05.62.06.80.23

La mémoire se perpétue...

Nombreux étaient les enfants présents à la Commémoration du 11 novembre, en signe de respect et en hommage aux sacrifiés de la « grande guerre ».

La jeunesse l'a prouvé en venant déposer une fleur et se recueillir un instant.

La barbarie 14-18 ne doit jamais rentrer dans l'oubli.



3 séminaires en 1 mois

❖ **200 internes en médecine de Midi-Pyrénées** se sont retrouvés à Mauvezin pour leur séminaire annuel. Ils ont été reçus par Monsieur le Maire, accompagné des Dr DOMAS et FICHOT ainsi que de trois infirmières. Des contacts ont été pris.

❖ **Le congrès national des Syndicalistes de Sud-Solidaires** : 200 congressistes venus de toute la France et d'Outre-Mer ont tenu, pendant une semaine, leur congrès dans notre ville qu'ils ont appréciée tant pour la qualité des logements du VVF, des installations municipales mises à leur disposition que des différents produits locaux qu'ils ont pu découvrir.



❖ **Le congrès de la FNACA** : Congrès local tout aussi sympathique a accueilli plus de 100 anciens du secteur dont trois d'entre eux ont été décorés de la Croix du Combattant.

Ces rassemblements ont un impact très positif sur l'économie mauvezinoise.

Monsieur le Maire s'est fait un plaisir de recevoir les participants à ces 3 séminaires.



ASSOCIATION d'ANIMATION TOURISTIQUE

Concours des Maisons Fleuries

Mauvezin a beaucoup investi dans l'embellissement de la ville et le fleurissement y contribue.

Mais chacun d'entre nous peut apporter sa touche à l'esthétique de notre village et nombreux sont ceux qui ornent avec goût les jardins et balcons donnant sur la rue.

En vous inscrivant et en participant à cet événement vous contribuerez à cet effort municipal.

Cette année 12 personnes ont été récompensées pour la St Michel : M. Raoul VIGNAU ; M. Didier SALETTES ; Mme Yvette PIQUEMAL ; Mme Marie JUNCA ; Mme Lilia GAÏARDO ; Les Pierres Blanches ; Le Café du Printemps ; Mme Henriette MARABISO ; Mme Arlette DUPRE ; Mairie de Mauvezin ; Mme Véronique KOSSAROV ; Mme Lucette ZUERAS.

Le 15 décembre le Conseil Départemental attribuera un diplôme à la ville de MAUVEZIN.

Animations

- **Le vide-grenier** organisé par l'AAT (Association d'Animation Touristique) a fait son plein. Dans la bonne humeur, 120 exposants ont envahi la place, la halle, les arcades.

Chiner, trouver la perle rare à petit prix, passer un bon moment en famille à flâner, voilà ce que propose tous les ans, le dernier dimanche de juillet, l'AAT.

- **Une visite guidée à thème**, ludique et pédagogique a été proposée aux mauvezinois et vacanciers afin de mieux connaître notre petite ville pleine de charme et de mystères.

Pass'en Gers, avec Charlotte de Malet, nous a fait découvrir notre petit patrimoine autour de « l'EAU » : puits ; sources, fontaines, lavoirs, rivière et lac...

Venez découvrir ce que l'AAT proposera cet été 2017 à l'Office de Tourisme Bastides de Lomagne.

- **Concert de Noël**

**Le chœur de chambre EXCELSIS
Pour notre Concert de Noël
Chants sacrés / chants traditionnels de Noël
Samedi 17 décembre 2016 à 20 h 30
en l'Eglise St Michel - libre participation**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BASTIDES DE LOMAGNE

Les décisions prises à la Communauté des Communes impactent chacune des communes qui la compose.

La Loi NOTRE impose aux communautés de prendre 9 compétences afin de prétendre à une DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) bonifiée plus importante qui lui permettra de faire face aux dépenses grandissantes du fait même de ces prises de compétences nouvelles obligatoires à plus ou moins longue échéance.

En ce qui concerne la CCBL : elle envisage de prendre

- **La création et la gestion d'aires pour les gens du voyage**
- **La création de MSAP (maison de services au public)**

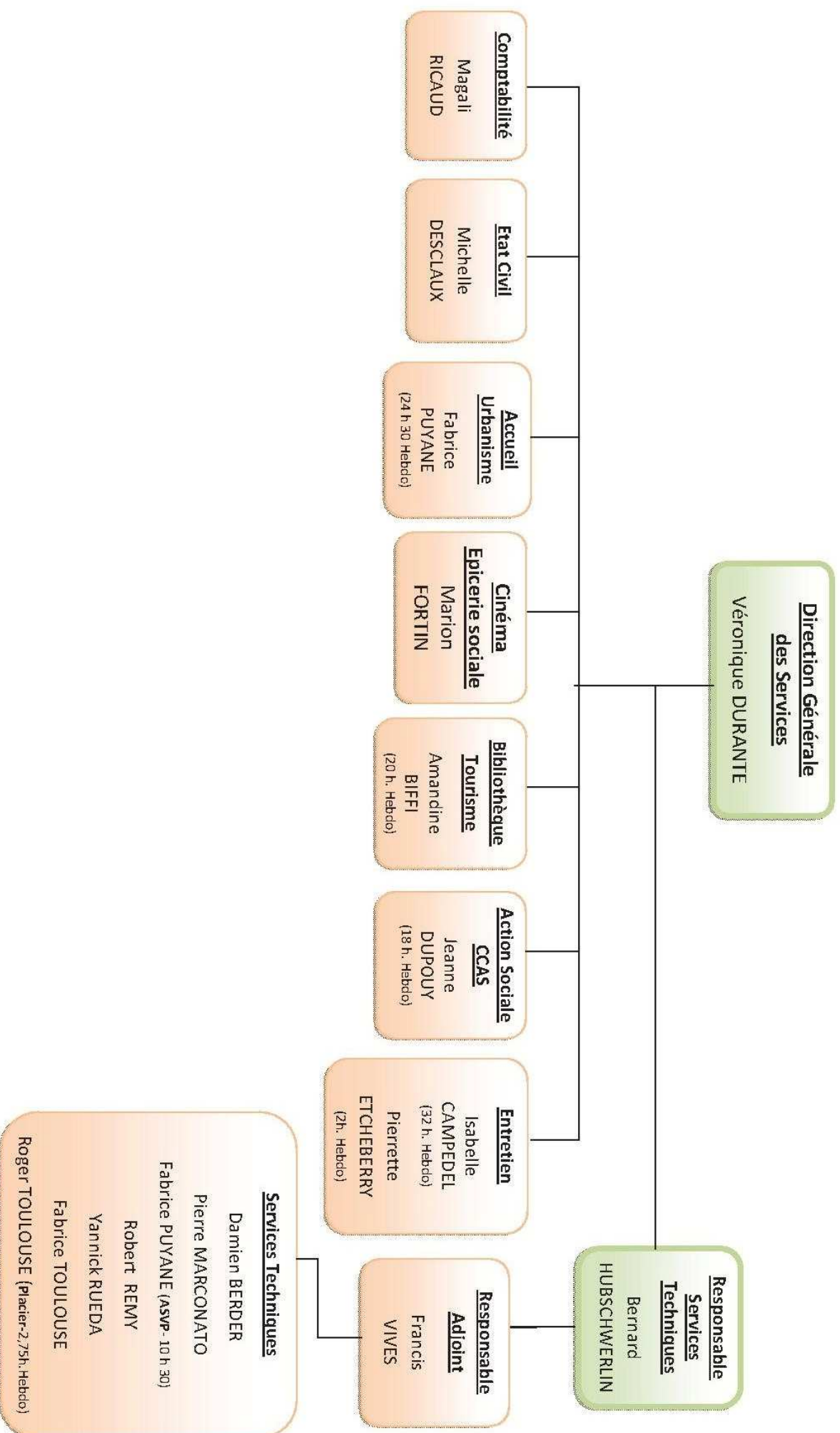
Ces **MSAP** sont des espaces mutualisés de délivrance de services au public (guichets polyvalents) qui ont pour mission :

- d'informer le public, de lui expliquer les principes de réglementations les plus courantes et les demandes qu'elles impliquent
- lui faciliter l'usage des procédures téléphoniques et électroniques
- organiser des rendez-vous avec les spécialistes de chaque réseau

La structure aide à la constitution des dossiers et à leur transmission aux divers organismes et accompagne le public dans l'usage d'internet ou de vidéo communication.



Mairie de Mauvezin



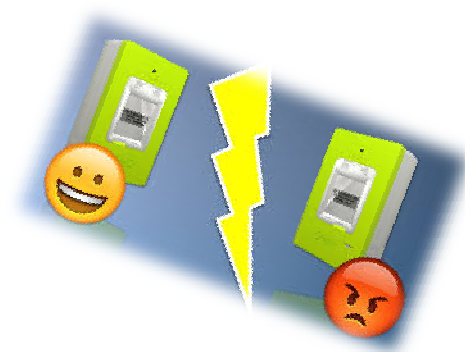
[Le nouveau compteur LINKY. C'est quoi ?](#)

Porté par ENEDIS, nouveau nom d'ERDF, c'est un des projets le plus important au monde dans son domaine. Il représente un investissement de 5 milliards d'euros.

Le compteur LINKY est un compteur d'électricité de nouvelle génération, de la même taille que les compteurs actuels et qui utilisera les mêmes branchements.

D'ici fin 2016, ce sont 3 millions de compteurs LINKY qui seront déployés sur l'ensemble du territoire national.

Grâce à ses caractéristiques techniques, le compteur LINKY rend possible la mise en place de nouveaux services.



[Qu'est-ce qu'un compteur communicant ?](#)

Un compteur communicant permet de transmettre les données de la consommation globale d'un client.

[Quelle technologie utilise le compteur LINKY ?](#)

Grâce à la technologie des courants porteurs en ligne, aussi appelés CPL, LINKY communique dans les deux sens : le compteur LINKY Client vers ENEDIS et ENEDIS vers le compteur LINKY Client.

[Concrètement le CPL, comment ça fonctionne ?](#)

La communication par courants porteurs en ligne (CPL) permet d'utiliser le réseau électrique pour transmettre des informations. Cette technologie éprouvée et fiable utilise des infrastructures existantes et ne nécessite ni travaux ni nouveaux câblages.

[Qu'en est-il des ondes avec le CPL ?](#)

LINKY, comme les compteurs actuels, n'utilise pas les radiofréquences pour communiquer. Le signal passe par les câbles électriques, en utilisant la technologie CPL. Le compteur LINKY a une très faible influence sur son environnement immédiat

[Qu'est-ce que le compteur LINKY va changer pour les clients ?](#)

Des interventions à distance, sans rendez-vous, un accès facilité aux données de consommation pour mieux la maîtriser, un diagnostic facilité en cas de panne.

[Est-ce que le compteur LINKY va modifier les offres « heures pleines/heures creuses » ?](#)

Non. Les clients pourront bénéficier d'un plus grand nombre d'offres tarifaires de la part de leur fournisseur.

[Comment les clients seront informés des modalités d'installation ?](#)

Un courrier sera envoyé par ENEDIS pour prévenir les clients.

[Qui va installer le compteur LINKY ?](#)

Un technicien salarié d'ERDF ou d'une entreprise partenaire LINKY.

[Un client peut-il refuser la pose du compteur LINKY ?](#)

NON. Le compteur n'appartient pas au client. Juridiquement, le client doit permettre à ENEDIS l'accès au compteur.

[Où vont être installés les premiers compteurs dans le Gers ?](#)

A AUCH et dans les communes autour, début 2017, puis dans l'est gersois au deuxième semestre 2017 et ainsi jusqu'en 2021. Les périodes de pose prévisionnelles sont consultables sur le site d'ENEDIS.



NOS JOIES

NAISSANCES

Gabriel BERNADET, le 9 janvier
Bilal VERGNHES, le 26 mars
Anaé DIRAT, le 26 avril
Myla HANUSZCZAK BIDEAULT, le 29 avril
Noémie VERNAY, le 3 mai
Léna JAMAN, le 15 mai
Ezio PICAT, le 25 mai

MARIAGES

Sylvain COHEN-SKALI et Maya MASKIT, le 16 avril
Hervé GRAILLAT et Michelle ORTUNO, le 1^{er} juillet
Guilène DURTAUT et Philippe RICHER, le 16 juillet
Caroline PINEL-BISSONNET et Thierry CAMPISTRON, le 6 août
Frédéric SINCERIN et Maïder BARRAQUET, le 6 août

NOS PEINES

DÉCÈS

Marius GAUZIC le 31 décembre 2015
Serge PORTA le 2 janvier
Marcelle IBOS épouse TAUPIAC, le 3 janvier
Marcel LABORDE, le 4 janvier
Maurice DALAVAT, le 5 janvier
Gilles GAUTHIER, le 12 janvier
Marie MENDÉS, le 22 janvier
Josette MARQUET épouse LAGARDE, le 26 janvier
Emma TORRESAN veuve FAVARETTO, le 28 janvier
Dina DIANA épouse RACAUD, le 10 février
Roger BARIC, le 11 février
René POUYDEBAT, le 14 février
Joseph LACOURT, le 15 février
Jean Pierre VIGNAUX, le 16 février
Pierre DUZAN, le 17 février
Maurice BÉGUÉ, le 19 février
Eliette LACOMME épouse TREVISAN, le 26 février
Cécile FOURCADE, le 28 février
Aimé ROUJAN, le 28 février
Marie-France FONTENAUD épouse LALANNE, le 3 mars
Jean LE FUR, le 5 mars
Germaine BRUN veuve ALEM, le 7 mars
Marie BARDOUL veuve FOUCHER, le 8 mars
Denise LANGLOIS veuve DUZAN, le 31 mars
Michel BARRIERE, le 8 avril
Marie-Rose SOULIER veuve CABASSY, le 9 avril
Josette REDOULÈS veuve VILA, le 9 avril
Augustin CASARES, le 14 avril
André DAVANT, le 15 avril
Françoise BONARDO veuve ROBIN, le 15 avril
Gisèle COUTURAS, le 17 avril
Amabile CAMPEDEL veuve ZENTIL, le 28 avril
Daniel PERRIER, le 2 mai
Jocelyne VENAT, le 5 mai

Éryne FEDRIGO, le 11 juillet
Clara HALTCHAZIAN, le 25 juillet
Yann COQUELIN, le 4 août
Gabriel DESPAUX, le 3 octobre
Line GRACIA MIQUEL, le 7 octobre
Clémentine RECH BAREILLE, le 18 novembre

Naiara Caroline RABELO-KLEIN et Rafael PINHEIRO COSTA,
le 11 août
Manon CORTALE et Adrien THIRION, le 12 août
Karine TARTAS et Mathieu HOUSSIN, le 13 août
Marion MICHEL et Grégory ROLLET, le 27 août

Jean Marie VIGNAUX, le 14 mai
Marie-Thérèse JURADO veuve BAX, le 17 mai
Michel ATON, le 21 mai
André BOURRIER, le 29 mai
Marillia CETTOLO veuve DUPIN, le 3 juin
Rogate ATHANASE, le 5 juin
Thérèse ETIENNE veuve BERDER, le 13 juin
Marcelle SENTIS épouse LABAT, le 16 juin
André VIDAL, le 20 juin
Jacques UFFERTE, le 26 juin
Régine MONGE épouse VERONESI, le 14 juillet
Jeanine BODIN, le 28 juillet
Armantine LAGRANGE veuve OUSTRIC, le 28 juillet
Andrée PALAMELLO veuve LADEVÈZE, le 12 août
Jean NADAL, le 18 août
Colette XUEREF veuve DIANA, le 26 août
Osteinde DUBORD, le 2 septembre
Yvette PONSOLLE veuve CARRÈRE, le 3 septembre
Paulette OUXET épouse SELVES, le 6 septembre
Aimé TORCATIS, le 11 septembre
Marie SOURIGUÈRE épouse ANSOS, le 29 septembre
Josette MÉLAC épouse LADEVEZE, le 2 octobre
Louise MALVEZIN, le 4 octobre
Suzanne THAU épouse MAGNÉ, le 6 octobre
Guy LACOURT, le 8 octobre
Henriette LADEVEZE, le 19 octobre
Marie-Thérèse RACAPÉ épouse LAFFITE, le 27 octobre
Alice DUPLAN veuve MOIZEAU, le 31 octobre
Paul DÉMOUIX, le 13 novembre
Roger MAILLET, le 15 novembre
Robert SARRÉ, le 21 novembre
Jean-Marc IRAGUE, le 21 novembre
Thérèse DEMARES veuve DRUART, le 24 novembre
Clemence CAUBET veuve CHAUBET, le 2 décembre
Hubert SAMSON, le 5 décembre





**Portes Ouvertes
A la Médiathèque
Mardi 27 Décembre 2016
9 h 30 à 12 h 30
et de 16 h à 19 h**

**Gérard MARCET
Maire de Mauvezin
Et le Conseil Municipal
vous invitent à la
CÉRÉMONIE DES VŒUX
Samedi 7 Janvier 2017 à 17 h 00
Au Foyer Rural**

QUESTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

**Afin de pouvoir répondre aux interrogations de la population mauveinoise,
le conseil municipal innove...**

**En effet, les administrés peuvent déposer leurs questions écrites dans la boîte
aux lettres de la mairie avant fin décembre.**

**En fonction de la pertinence de celles-ci, le conseil municipal répondra lors de
la cérémonie des vœux.**

Mairie de Mauvezin 1 Place de la Libération 32120 MAUVEZIN
Tel : 05.62.06.81.45 – Fax : 05.62.06.90.74

Mail : commune.mauvezin.gers@wanadoo.fr – Site internet : www.mauvezin.fr

Ce bulletin municipal est imprimé sur du papier recyclé